

Madame Fabienne BUCCIO
Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine
Service des Etrangers
2 Esp Charles de Gaulle
33000 Bordeaux

Bordeaux, le 1^{er} octobre 2021

Objet : étude Pestiriv

Madame la préfète, *Chère Madame,*

La question de l'utilisation des pesticides et de leur impact sur la santé et l'environnement est une préoccupation que nous partageons avec les services de l'Etat. C'est dans cet état d'esprit que nous avons accueilli, il y a maintenant 18 mois, le projet Pestiriv. Il s'agissait d'une phase d'étude préparatoire destinée à la mise au point fine du protocole. Les responsables de cette mission ont alors souligné l'esprit particulièrement collaboratif du maire et des habitants approchés girondins.

La filière des vins de Bordeaux s'engage pour protéger les écosystèmes et la biodiversité. Nous souhaitons également entretenir des rapports constructifs et apaisés avec les riverains de nos exploitations. Enfin, nous sommes vigilants à la santé et au bien-être de nos salariés. Dans ce contexte, nous serons très attentifs aux résultats d'une étude d'exposition aux produits phytopharmaceutiques chez les riverains des zones viticoles et non viticoles. C'est d'autant plus vrai que Santé Publique France et l'ANSES peuvent être les garants d'un protocole sérieux, public et sans biais idéologiques.

Cependant, nous souhaitons vous alerter sur plusieurs points. Tout d'abord, nous avons eu très peu de retours sur la première phase de l'essai et nous regrettons ce manque de transparence. Par ailleurs, aucune discussion n'a été ouverte ni sur l'échantillonnage, ni sur le protocole, ni sur la politique de diffusion des résultats à venir. Ensuite, nous sommes conviés à une réunion le 10 novembre prochain mais nous trouvons cette date bien tardive pour un échange constructif. Enfin, nous avons été avertis par nos instances nationales de la disparité de localisation des échantillons, avec plus de la moitié de l'étude qui se déroulerait en Gironde. Début septembre, le CNIV a demandé l'organisation, au niveau national, d'une réunion d'échanges, pour débattre de cette répartition surprenante de la prise d'échantillon, discuter du protocole et de la politique de diffusion des résultats. A ce jour, nous n'avons aucune réponse, ni de l'ANSES, ni de Santé Publique France.

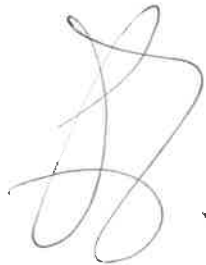
Nous considérons que ce focus sur le vignoble bordelais constitue un biais majeur dans le protocole de Pestiriv. Les échanges que nous avons pu avoir avec la professeure Béatrice

Fervers, coordinatrice de l'étude Sigexposome et cancérologue au CLARA, nous ont bien montré que les résultats de telles études sont rarement tranchés et toujours à considérer avec le recul nécessaire. Nous ne sommes pas convaincus que l'ANSES et Santé Publique France, une fois le travail d'analyse et de diffusion réalisé, feront l'effort de pédagogie et de contradiction nécessaire pour éviter des conclusions hâtives et faisant fi de toute rigueur scientifique. Enfin, nous ne souhaitons pas que Bordeaux soit, de nouveau le bouclier derrière lequel les autres vignobles français peuvent s'abriter.

Dans ce contexte, et sans réponse de l'ANSES et de Santé Publique France à notre demande, nous n'assisterons pas à la réunion du 10 novembre et nous n'accompagnerons pas cette démarche, ni auprès des entreprises viticoles girondines, ni auprès des maires des communes concernées.

Nous vous prions d'agréer, Madame la préfète, l'expression de nos plus sincères salutations.

Bien cordialement



Bernard Farges,
Président du CIVB

Copies à : IFV, CNIV, CA33 et Lydia Héraud, AMG, FGVB, parlementaires de Gironde
DRAAF / DDTM